



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JANVIER 2021

L'assemblée générale de l'association sportive du golf de Chailly s'est réunie le samedi 30 janvier 2021 à 14h00 au château de Chailly (Clos Champagnac, salon des Grands Crûs). Cinquante et un membres étaient présents ou représentés.

1/ Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 février 2020 :

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 février 2020 est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport moral :

Le président présente les points saillants de l'activité du comité de direction et de l'association pour 2020, qui a été marquée par l'irruption du COVID-19, qui a fortement et durablement impacté les activités de l'association :

- Le comité de direction s'est réuni à deux reprises et a assuré le bon fonctionnement de l'association (suivi du budget, organisation des compétitions, suivi des équipes). Le président tient à remercier chacun de ses membres pour son engagement et son aide.
- Les effectifs de l'AS se sont maintenus : 109 adhérents adultes ont effectivement payé leur cotisation auxquels il convient d'ajouter 18 jeunes de l'école de golf.
- Les rencontres Inter-Clubs (avec Beaune, Roncemay et Salives/Venarey) ont dû être annulées par suite des confinements successifs.
- L'AS a organisé la coupe du président (48 participants) mais a dû annuler la traditionnelle coupe Saint-Fiacre, qui tombait le premier jour du deuxième confinement.
- Trois des quatre animations du mardi ont pu se tenir : un grand merci à Roger BLANCO, Micheline VALTAT, Josette et Gérard DEROUDE, sans qui elles n'auraient pas connu le succès rencontré.
- La fête de l'AS, le 16 août, a rassemblé une trentaine de participants, dans une ambiance familiale : la compétition amicale s'est poursuivie par un repas en plein air qui a retenu l'ensemble des participants jusqu'à une heure avancée de l'après-midi.
- Les compétitions fédérales se sont réduites à la seule tenue de la compétition des séniors : notre équipe s'est maintenue en D3, alors qu'elle aurait pu accéder à la D2 si les circonstances atmosphériques avaient permis que la compétition se tienne jusqu'au bout.
- Les compétitions organisées par SGBFC ont toutes été maintenues, dans un calendrier resserré (deux compétitions par semaine) : les joueurs de Chailly se sont distingués, comme à l'accoutumée.

Après quelques échanges avec la salle, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3/ Rapport financier pour l'année 2020 :

La trésorière présente le compte d'exploitation et le bilan de l'année 2020. Les dépenses se sont élevées à 13 917 € et les recettes à 14 704 €, soit un bénéfice de 787 €. Il est proposé à l'AG d'imputer ce bénéfice aux réserves de l'association, qui passent de 15 260 € au 1^{er} janvier 2020 à 16 610 € au 31 décembre 2020,



conforme au solde en banque à la même date.

Après un échange avec l'assemblée, au cours duquel le président et la trésorière apportent toutes les explications demandées, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4/ Renouveaulement du comité de direction :

Le président indique que, conformément aux statuts de l'AS, le mandat des membres du comité de direction est arrivé à échéance courant janvier 2021. Il convient donc de procéder à de nouvelles élections, concernant la désignation de 7 à 9 membres.

Dans les délais prévus par les statuts et le règlement intérieur, il a reçu huit candidatures :

- BACQUAERT Christophe
- BARRIÈRE Charles-Henri
- BENIS Samuel
- BOLMONT Carole
- CHAVEL Christian
- DELAGE Philippe
- PRIOUX Christophe
- ULMANN Roger

Il donne la parole à Philippe DELAGE, qui se propose, avant de procéder au vote, de présenter le programme des candidats à la reprise et précise que le programme a été élaboré après concertation de nombreux membres et joueurs du golf. Cette enquête menée en fin d'année 2020 a permis de mettre en évidence un certain nombre d'attentes et d'axes d'amélioration attendus. Fort de ces informations, le bureau candidat propose son programme autour des grands axes suivants :

- Renforcer les animations et activités pour tous
 - Organiser en plus des compétitions habituelles de l'AS, au moins 4 évènements dans l'année (repas du 30/01 à reprogrammer, compétition conviviale et repas le 29/05, Fête de l'AS le 11/09, Compétition conviviale et repas de fin de saison le 23/10)
 - Reconduire et développer les animations conviviales du mardi (match-plays, compétition éclectique, déplacements à l'extérieur avec green-fees offerts par le Club et si possible un repas au prix négocié par l'AS,...)
 - Poursuivre et développer les échanges inter-clubs et SGBFC
 - Développer et favoriser les initiatives des membres (Ryder Cup, compétitions festives)
 - Les membres de l'AS auront systématiquement une remise sur les activités et les repas organisés
 - Une enveloppe de 2.000€ sera dédiée par l'AS à ces activités
- Améliorer la communication
 - Faire vivre et développer le site internet de l'AS et le compte Facebook, partager les résultats des équipes en temps réel
 - Renforcer les échanges et les consultations avec les membres pour améliorer ses actions
 - Valoriser nos sponsors de façon plus visible et en recruter de nouveaux



- Recréer du lien :
 - Au sein du Golf de Chailly entre toutes les catégories de joueurs (équipe, pas équipe, compétition ou loisir, jeunes et moins jeunes,...),
 - Améliorer l'accueil des nouveaux membres
 - Réserver le meilleur accueil aux joueurs extérieurs afin de favoriser de nouvelles visites et l'arrivée de nouveaux joueurs

- Soutenir et développer les équipes
 - Accompagner dans la durée les ambitions du Golf et des joueurs en engageant 5 équipes en 2021 au lieu de 2 : Equipe 1, Mid Am, Séniors1, Dames et Séniors ou Mid-Am2
 - Le budget étant restreint, un compromis a dû et pu être trouvé avec la participation financière de toutes les parties prenantes (Chailly Resort, l'AS et les joueurs) à hauteur de 2.000€ chacune ainsi que du soutien sponsoré de 2.000€ de la part d'Arnaud DURAND.

Philippe DELAGE conclut en remerciant ses collègues du bureau sortant, ses colistiers, les personnes qui ont participé à l'enquête préparatoire, la direction et les personnels du golf (Tobias YANG, Thierry BRESSON, Julien NARCISSE, Lucas JACQUENET) et de Chailly Resort. ainsi que les sponsors qui s'engageront à nos côtés en 2021 (Arnaud DURAND et Samuel BENIS).

Après un échange avec la salle, le président propose que l'élection se fasse à main levée, ce qui ne soulève aucune objection. Les huit personnes ci-dessus sont élues à l'unanimité.

Le président propose une interruption de séance afin que le nouveau comité de direction procède à l'élection du bureau.

INTERRUPTION DE SÉANCE

À la reprise de la séance, Michel ROIGNOT, président sortant, remercie les membres de l'ancien comité de direction pour leur soutien, de même que les représentants de Chailly Resort pour la qualité des relations entretenues tout au long de son mandat.

Philippe DELAGE remercie à nouveau l'assemblée présente pour la confiance accordée et après une rapide présentation individuelle de chaque membre du bureau, présente la répartition des rôles principaux de chacun :

- | | |
|--------------------------|--|
| • BACQUAERT Christophe | Capitaine de l'équipe 2 (Séniors2 ou Mid-Am2) |
| • BARRIÈRE Charles-Henri | Communication |
| • BENIS Samuel | Secrétaire et vice-président |
| • BOLMONT Carole | Trésorière |
| • CHAVEL Christian | Capitaine des équipes 1ères (Equipe1, Mid-Am1 et Séniors1) et vice-président |
| • DELAGE Philippe | Président |
| • PRIOUX Christophe | Capitaine de l'équipe Dames |
| • ULMANN Roger | Animations du mardi |



ASSOCIATION
SPORTIVE DU
GOLF CLUB
DU CHATEAU
DE CHAILLY

5/ Budget de l'exercice 2021 :

Philippe DELAGE présente le budget prévisionnel 2021 et revient sur les particularités suivantes :

- Le montant de la cotisation 2021 reste inchangé à 30€
- En contrepartie de l'augmentation souhaitée du nombre des équipes, Chailly Resort versera 3.000€ au lieu des 1.000€ habituels pour les 3 ans à venir
- Au vu du potentiel de joueurs, et souhaitant faire participer un maximum de joueurs, l'AS prélèvera 2.000€ dans ses réserves pour financer les équipes.
- Tenant à développer les activités pour tous les membres, l'AS prélèvera la même somme de 2.000€ dans ses réserves et la mettra à disposition pour les animations destinées à ceux qui ne joueront pas en équipe
- Les équipiers, conscients des efforts consentis par le Golf et l'AS pour développer les équipes, ont d'ores et déjà accepté de participer à hauteur de 15€ par jour de déplacement en équipe et il sera demandé une participation de 5€ par compétition jouée en équipe SGBFC (Top 6 et Match Play)
- L'AS s'engage à maintenir des réserves au moins égales à 10.000€ au terme de sa mandature.

Le budget prévisionnel suivant a été présenté:

	Montant
Droits de jeu Equipes	1 540 €
Dépenses Equipes	9 010 €
Droits de jeu SGBFC	1 710 €
Animations AS (hors équipes)	2 000 €
Achats de lots	1 000 €
Cotisations FFG et Ligue	400 €
Frais fixes	600 €
Dépenses	16 260 €

	Montant
Participation Chailly Resort	1 000 €
Complément Chailly Resort 2021	2 000 €
Réserves AS	2 000 €
Participation joueurs Equipes	2 000 €
Sponsoring	2 000 €
Participation SGB Top6	225 €
Participation SGB MP	105 €
Réserves AS	2 000 €
Animations AS	440 €
Cotisations	3 000 €
Licences	690 €
Reversement Droits de jeu	800 €
Recettes	16 260 €



Après quelques échanges avec les membres présents, le budget est adopté à l'unanimité moins une abstention.

La séance est levée à 16h.

Le président sortant,

La secrétaire,

A. Roignot